

**FINANCES:**

- 1 – Décision modificative n°1 du budget principal 2015
- 2 – Décision modificative n°2 du budget eau 2015
- 3 – Tarif « heure de ménage »
- 4 – Tarif cantine scolaire
- 5 – Tarif cantine du personnel

**RESSOURCES HUMAINES:**

- 6 – Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 7 – Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe
- 8 – Suppression de 2 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 9 – Création de 2 postes d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe

**MARCHE PUBLIC :**

- 10 – Aménagement parkings P2 et P0

**INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES**

- Point d'information Finances : Réalisation pour compte de tiers, Restes A Recouvrer (RAR), Comptes « en attente »
- Bilan été 2015
- Participation aux travaux du CPI
- Divers travaux : Etanchéité de l'arrière de l'auditorium, enrobés Totem, participation aux travaux de mise en accessibilité de l'ascenseur de la galerie marchande Forêt

Approuvé par  
Le Président

Patrick



**PROCHAIN COMITE SYNDICAL : 16 OCTOBRE 2015, 14H AU SIF**

	NOMS	TEL.	FAX	MAIL	C	P	A	E	D
<u>COMITE</u>	Patrick CHANCEREL Président SIF Elu Arâches	06.87.25.64.85		spar-flaine@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Thierry THEVENET Vice-Président Elu Magland	06.32.78.58.28- 04.50.34.72.67-		thevenet-roch@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Marc IOCHUM Maire d'Arâches-la-Frasse	04.50.72.88.13- 06.73.67.47.36-	04.50.90.07.63	iochum.marc@orange.fr	✓			✓	✓
	Didier VANDEBROUCK Elu Arâches	06.20.93.40.74-		didiervandebruck@yahoo.fr	✓	✓			✓
	Valérie SALES Elue Arâches	06.50.83.33.83		pharmaciedeflaine@gmail.com	✓	✓			✓
	Delphine AVENIER Elue Arâches	06.13.10.20.61		avenierdelphine@yahoo.fr	✓	✓			✓
	Guy FIMALOZ Suppléant Elu Arâches	06.81.16.61.14		guy.fimaloz@orange.fr	✓			✓	✓
	Hélène ROUX Suppléante Elue Arâches	08.75.41.12.86- 06.23.82.73.16		helene@lnroux.com ln@cafedealme.com	✓			✓	✓
	Josette CROZET Elue Magland	04.50.34.73.23- 06.11.09.51.20-		sylvain.crozet@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Marc MEYNET Elu Magland	04.50.89.02.03- 04.50.34.71.89- 06.60.64.71.89		marc.meynet.magland02@reseau. renault.fr	✓			✓	✓
	Jean-Luc PERRET Elu Magland	04.50.34.73.10- 06.11.14.12.16		jlperret74@gmail.com	✓	✓			✓
	Carmen VIFFRAY Elue Magland	04.50.58.37.19- 04.50.96.35.28		carmen.viffray@cabinetviffray.co m	✓	✓			✓
	Maurice PETIT-JEAN Suppléant Elu Magland	04.50.34.72.59- 04.50.34.79.10- 06.85.02.12.00		maurice.petitjean2@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Giovanna VAUTHAY Suppléante Elue Magland	04.50.34.72.10- 06.70.06.81.13		vauthay.hubert@wanadoo.fr	✓	✓			✓
<u>SIF</u>	Patrice BONNAZ Directeur	04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	pbonnaz@flaine.com		✓			✓
	Chantal DAUVE Directrice adjointe	04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	c.dauve@flaine.com		✓			✓

C : Convoqué

P : Présent

A : Absent

E : Excusé

D : Diffusion

L'an deux mille quinze, le 18 Septembre 2015 à 15h00,

Le Comité du Syndicat Intercommunal de Flaine, dûment convoqué, s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Flaine, sous la présidence de Patrick Chancerel.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Delphine Avenier est désignée par le Comité Syndical pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Le Président passe à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

La séance commence par la lecture du compte rendu du Comité Syndical du 17 Juillet 2015.

Pas de remarque.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT N° 1 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL 2015**

M. Le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire d'ajuster certains crédits prévus au budget.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide d'adopter à l'unanimité la décision modificative n° 1 au budget principal 2015 comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL 2015 - SECTION FONCTIONNEMENT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
Chapitres	Libellés		
60611	Eau et assainissement	- 20 000,00 €	
60612	Energie Electricité	- 5 000,00 €	
60613	Chauffage urbain	- 20 000,00 €	
60621	Combustibles	- 700,00 €	
60632	Fournitures de petits équipements	- 44 100,00 €	
60633	Fournitures de voirie	4 624,00 €	
6064	Fournitures administratives	- 5 000,00 €	
611	Contrats de prestations de services	7 500,00 €	
6132	Locations immobilières	- 15 000,00 €	
6135	Locations mobilières	14 710,00 €	
614	Charges locatives	45 500,00 €	
61521	Terrains	27 000,00 €	
61522	Bâtiments	- 8 000,00 €	
61523	Voies et réseaux	- 4 000,00 €	
61551	Matériel roulant	90 000,00 €	
61558	Autres biens mobiliers	- 10 000,00 €	
616	Primes d'assurances	- 20 000,00 €	
6184	Versement à des organismes	- 2 000,00 €	
6231	Annonces et insertions	- 5 000,00 €	
6233	Foires et expositions	337,00 €	
6238	Divers	1 014,00 €	
6241	Transports de biens	405,00 €	
6247	Transport collectifs	- 16 000,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	92,00 €	
627	Frais bancaires	1 000,00 €	
6281	Concours divers	900,00 €	
6283	Frais de nettoyages des locaux	- 7 500,00 €	
62878	A d'autres organismes	- 12 000,00 €	
6355	Taxes et impôts	272,00 €	
6358	Autres droits	87,00 €	
657407	Subvention évènementiel	- 1 000,00 €	
658	Charges diverses de la gestion courante	1 859,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>- €</b>

**BUDGET PRINCIPAL 2015 - SECTION INVESTISSEMENT**

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Chapitres	Libellés		
2151	Réseaux de voirie	- 34 715,00 €	
2152	Installations voirie	- 10 000,00 €	
21533	Réseaux câblés	19 065,00 €	
21534	Réseaux d'électrification	- 3 800,00 €	
21538	Autres réseaux	13 635,00 €	
21578	Autres matériel et outillages	15 454,00 €	
2158	Autres installations	- 3 000,00 €	
2181	Installations générales	857,00 €	
2182	Matériel de transport	3 099,00 €	
2184	Mobilier	- 10 000,00 €	
2188	Autres immobilisations	9 405,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>- €</b>

\*\*\*\*\*

## **RAPPORT N° 2 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET EAU 2015**

M. Le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire d'ajuster certains crédits prévus au budget.

### **BUDGET EAU 2015 - SECTION INVESTISSEMENT**

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Chapitres	Libellés		
232	Immobilisations incorporelles	- 4 700,00 €	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	4 700,00 €	
	TOTAL	0 €	- €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide d'adopter la Décision Modificative n°2 du Budget Eau 2015.

\*\*\*\*\*

## **RAPPORT N° 3 : TARIF « HEURE DE MENAGE »**

M Le Président rappelle que le Syndicat Intercommunal de Flaine loue des logements appartenant au SIF à des tiers. Il explique qu'il est parfois nécessaire de nettoyer ces logements après le départ du locataire même s'ils sont censés être rendus propres. Le nettoyage est fait par les agents du SIF. Ce service doit être facturé.

M. Le Président propose de mettre en place un tarif pour une heure de ménage :

- 1 heure de ménage = 30 € nets

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, approuve ce tarif.

\*\*\*\*\*

## **RAPPORT N° 4 : TARIF CANTINE SCOLAIRE**

Il est proposé au Comité Syndical de fixer les tarifs de la cantine scolaire en fonction du Quotient Familial et de reprendre les mêmes tarifs que ceux de la commune d'Arâches la Frasse.

Chaque repas sera facturé aux familles, comme suit :

-	Quotient Familial 0 – 399	0,67 €
-	Quotient Familial 400 – 599	3,04 €
-	Quotient Familial 600 – 799	3,86 €
-	Quotient Familial 800 – 999	4,70 €

– Quotient Familial 1000 et au-delà 5,36 €

En l'absence de justificatif concernant le Quotient Familial, le barème le plus élevé sera appliqué, soit 5,36 €/repas.

Le comité Syndical, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité les nouveaux tarifs, proposés ci-dessus, pour la cantine scolaire pour l'année scolaire 2015-2016.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT N° 5 : TARIF CANTINE PERSONNEL**

M. Le Président informe les membres du Comité que le prix du repas, servi à la cantine du personnel du SIF, facturé par la Commune d'Arâches, est passé à 8,75 € à compter du 01 septembre 2015.

La prise en charge par le Syndicat Intercommunal de Flaine est toujours de 50%. Le prix du repas facturé au personnel par le SIF, sera donc de 4,375 € à partir du 01 septembre 2015.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, approuve ces tarifs à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT N° 6 + 7 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1<sup>E</sup> CLASSE**

Monsieur Le Président propose au Comité la création d'un emploi d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, en raison des besoins de service.

La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion 74 a été saisie dans ce sens.

Il précise à l'assemblée qu'un agent peut prétendre à un avancement dans ce grade, du fait de son ancienneté dans le poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe.

Il explique également que cette création de poste entraîne une suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe.

**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** d'accepter la création du poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe

**DÉCIDE** d'accepter la suppression du poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT N° 8 + 9 : CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>E</sup> CLASSE**

Monsieur Le Président propose au Comité la création de deux emplois d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, en raison des besoins de service.

La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion 74 a été saisie dans ce sens.

Il précise à l'assemblée que 2 agents peuvent prétendre à un avancement dans ce grade, du fait de son ancienneté dans le poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

Il explique également que cette création de postes entraîne une suppression de deux postes d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'accepter la création de 2 postes d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe

**DECIDE** d'accepter la suppression de 2 postes d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT N° 9 bis : PARTICIPATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION GOLFIQUE DE FLAINE**

M. Le Président explique que le Syndicat Intercommunal de Flaine a acquis une laveuse et un élévateur de balles de golf en 2015.

L'association golfique de Flaine propose de participer financièrement à 50 % à ces achats.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, accepte cette proposition.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT N° 10 : AMENAGEMENT PARKINGS P2 ET P0**

Patrice Bonnaz explique le projet de créer des places de parking supplémentaires en agrandissant le P0 et le P2.

Les travaux consisteraient à baisser le niveau du P0 pour égaliser le sol (retirer les trous et créer une pente pour l'écoulement des eaux); les matériaux ainsi dégagés seraient utilisés au fond du P2 pour l'agrandir.

Il est envisagé de mettre une barrière au P0. Le P0 serait destiné aux saisonniers et deviendrait payant.

Un 1<sup>er</sup> devis permet d'estimer la totalité des travaux à environ 130 000 € TTC.

En commission finances du 18/09/15, les élus ont décidé de lancer ces travaux. Patrice Bonnaz assure qu'ils pourront être réalisés avant l'hiver prochain.

\*\*\*\*\*

## **RAPPORT N° 11 : POINT D'INFORMATION FINANCES – REALISATION POUR COMPTE DE TIERS, RAR, COMPTES « EN ATTENTE »**

Un RDV est prévu avec le percepteur pour finaliser les écritures d'ordre concernant les comptes de tiers.

Les Restes A Recouvrer (RAR) sont en cours de recouvrement autant que faire se peut. Un agent y travaille à 80 % de son temps. Néanmoins, comme la liste remonte à 2000, il faudra à moyen terme « solder » ces dettes de tiers et le prévoir au budget.

Les comptes en attente sont quasiment soldés. Cela consiste à regrouper des paiements avec des titres, de redemander des paiements suite à chèques sans provision, à solder des retenues de garantie des entreprises, ou à rembourser suite à un trop-perçu.

\*\*\*\*\*

## **RAPPORT N° 12 : BILAN ETE 2015**

Le Président fait le point sur l'été 2015, et notamment sur les dépenses du SIF pour les activités d'été.

DESCRIPTIF	REMARQUE	MONTANT
PASS FLAINE		36 274,86 €
MUSIQUE		37 237,00 €
GOLF		128 920,00 €
NAVETTES		12 690,50 €
PARKING	Service équilibré avec les recettes	- €
SENTIERS	Dont 5 000 € de fournitures	39 329,00 €
FLEURISSEMENT ENTRETIEN STATION	Dont 5 500 € de fleurs	40 074,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>294 525,36 €</b>

Les élus constatent un important déficit sur le golf (les 128 920 € tiennent compte des recettes). Ils se posent des questions sur le maintien de cette activité. Doit-on fermer le golf ? Le restreindre à 9 trous ? Le maintenir à 18 trous ? Quel est son avenir avec le Funiflaine et le projet de golf des Carroz ?

Le Président précise que la fréquentation de Flaine l'été est en constante augmentation, ce qui est positif pour le développement économique de la station.

L'Office du Tourisme a transmis les chiffres de leur CA et pass vendus sur 3 ans.

\*\*\*\*\*



### **RAPPORT N° 13 : PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU CPI**

Le Président propose de demander un échancier au SDIS pour le paiement de la participation du SIF aux travaux du CPI.

Les élus approuvent cette proposition. Une lettre sera adressée au SDIS dans ce sens.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT N° 14 : DIVERS TRAVAUX**

Ce point a été discuté en commission finances.

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT N° 15 : QUESTIONS DIVERSES**

La galerie marchande de Forêt a été mise ou doit être mise en conformité par rapport à l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les commerçants demandent si le SIF peut participer financièrement à ces travaux, en sachant que l'ascenseur incliné arrive au niveau -1.

Les élus du comité demandent de trouver le document de division de la galerie (acte notarié) avant de se prononcer.

\*\*\*\*\*

### **AGENDA**

RDV avec MGM – réunion aménagement et commission parking : jeudi 24/09/2015 à 14h30 au SIF

Prochain comité : vendredi 16/10/2015 à 14 h au SIF

Rdv avec les médecins de Flaine : le 23 ou 27 /11/2015

L'association de Flaine demande un rdv aux élus.

Les dates pour les académies de musique 2016 sont identiques à cette année. Si un décalage des dates devait intervenir, ce serait pour les sessions de 2017 (à convenir dès à présent !).

\*\*\*\*\*

**La date du prochain comité syndical : 16 octobre 2015 à 14h, au SIF**

